



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DE LA FSE DU 16 JUIN 2018 À LA MAISON DU SPORT, À ITTIGEN BEI BERN

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue, appel et élection des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal d'AD du 17 juin 2017
3. Acceptation
 - a) Du rapport annuel du président central
 - b) Des rapports annuels des présidents des Commissions, du président du Tribunal arbitral ainsi que des autres rapports
 - c) Des comptes annuels 2017
 - d) Du rapport des réviseurs
4. Décision au sujet de la proposition des réviseurs et décharge du Comité central
5. Cotisations et taxes
 - a) Fixation des cotisations annuelles et des licences
 - b) Adoption du budget 2019
6. Traitement des recours éventuels quant à l'exclusion de sections et de membres individuels ainsi que le refus de sections
7. Élection
 - a) de deux réviseurs et d'un suppléant
 - b) du président et des autres membres du Tribunal arbitral de la Fédération
8. Motions des sections
 - a) Qualification des joueurs en CSI (Réti)
 - b) Augmentation de la tolérance en CSE/CSG (Riehen)
 - c) Examen du plan de jeu / des tournois (Niederlenz)
9. Motion du Comité central
Modification du règlement du CSE/CSG (qualification des joueurs dans les ligues fédérales)
10. Honneurs
11. Divers



Problèmes techniques lors de la traduction simultanée

Certains écouteurs étaient malheureusement utilisés lors de la traduction simultanée avec des batteries, bien que chargées, anciennes et se déchargeant ainsi rapidement. Ainsi, plusieurs délégués de Suisse romande étaient par moments exclus de la discussion. Nous vous prions de nous en excuser et effectuerons un test extensive d'autonomie avant la prochaine utilisation de ces appareils.

1. Mot de bienvenue, appel et élection des scrutateurs

L'Assemblée débute à l'heure à 14:03. Peter Wyss (président central) souhaite la bienvenue aux présidents de sections présents, aux nouvelles sections (Luzern Teuta, Zürich Felidae et Zugerland Chessmates, ainsi que les sections Garde du Roi et Swiss Chess Academy accueillies lors de la session du matin du Comité central), de même qu'aux membres d'honneur, délégués et fonctionnaires, ainsi qu'à l'interprète Patrick Moday a qui il a été fait appel afin de traduire les interventions de l'allemand au français et inversement.

Se sont excusés le membre d'honneur Adrian Siegel, ainsi que les sections KSC Arlesheim, Basel Post, Birseck, Brugg, Embrach, Friesenberg, Illnau-Effretikon, Kirchberg, Langnau, Luzern et l'Union Valaisanne des Échecs.

Ont été élus à l'unanimité comme scrutateurs Werner Aeschbach et Markus Vogt (Schachfreunde Felidae).

67 sections ainsi que 6 membres d'honneurs sont représentés. 152 voix ont été attribuées. La majorité simple se situe ainsi à 77 voix. La majorité qualifiée (deux tiers des voix) est atteinte avec 102 voix.

Walter Bichsel (membre d'honneur) propose de modifier l'ordre du jour: les motions des sections devraient être traitées avant la motion du Comité central, car les décisions concernant les motions des sections pourraient avoir une influence sur le vote de la motion du CC. L'Assemblée des délégués accepte cette motion d'ordre (grande majorité, voix non comptées).

Les personnes présentes observent une minute de silence en mémoire des personnes décédées.

2. Approbation du procès-verbal de l'AD du 17 juin 2017

Le procès-verbal est approuvé à une grande majorité (voix non comptées) en remerciant son auteur.

3. Acceptation

a. du rapport annuel du président central et des autres rapports annuels

Le président central, Peter Wyss, félicite les différents champions suisses féminins et masculins et fait une rétrospective des moments forts de l'année écoulée. Tous les vainqueurs et moments forts sont accueillis par de grands applaudissements. Il remercie pour toutes les discussions constructives à tous les niveaux, ainsi que tous les joueurs d'échecs, les membres des comités des clubs et présidents, le Comité central (CC) et les fonctionnaires, de même que les collaborateurs bénévoles pour la bonne collaboration.



Objectifs et atteinte des objectifs

Le nombre de membres est toujours de justesse inférieur à 6000, mais stable et en légère augmentation. Les sections sont appelées à utiliser la plateforme YourSwissChess sur notre site internet, comme source d'idées et également pour diffuser leurs idées!

Formation: des cours de formation continue pour moniteurs juniors, arbitres et directeurs de tournoi sont régulièrement proposés. Ceux-ci ont entre-temps également été introduits en français.

Jeunesse+Sport: la «Motion Gmür» a été acceptée par le Conseil national le 5.6.2018. Nous réitérons notre demande d'adhésion auprès de l'Office fédéral du Sport.

Infrastructure et services de la FSE: l'offre de la FSE est très bien accueillie. En 2017, Le site internet a été visité 695'000 fois pour 222 nouvelles publiées. Le CSE comptait une participation inchangée de 300 équipes, pour 221 (+1) en CSG, 96 (+16) en CSJE et 45 (+4) à la Team-Cup.

Simplifier les structures et les procédures: la comptabilité a été externalisée. Les procédures à l'enregistrement et à l'interface sont encore à établir, les atouts se dessinent cependant déjà. Les Prescriptions pour les tournois et compétitions (PTC) ont été retravaillées, et doivent encore être finalisées en 2018. Le **contrôle strict des coûts** porte ses fruits. Bien que beaucoup de réalisations aient été faites, le fonds pour le financement des tâches actuelles et futures a pu être augmenté et l'exercice clôturé avec un petit bénéfice.

Perspectives

L'**interface** entre comptabilité et administration des membres devrait être réglée. L'acquisition d'échiquiers sensoriels est prévue ainsi que, dès 2019, l'occupation à temps partiel d'un poste d'entraîneur national selon les prescriptions de Swiss Olympic.

Peter Wyss remercie les organisateurs de tournois et les sponsors, qui par leur engagement soutiennent et font connaître les échecs de haut niveau ainsi que les échecs populaires.

La Fondation Accentus s'engage fortement pour les échecs au moyen du financement de tournois (Accentus Young Masters), du soutien aux joueurs dans leur parcours jusqu'au plus haut niveau et dans leurs études, et beaucoup plus.

Chessbase soutient nos cadres avec des bases de données et des logiciels d'entraînement de grande valeur. La FSE va intensifier ses efforts dans la recherche de nouveaux sponsors.

Le rapport annuel du président central est accepté à l'unanimité.

b. des autres rapports annuels

Les autres rapports annuels (des Dicastères des compétitions, du sport d'élite, de l'informatique, de la relève, de la formation et de YourSwissChess, ainsi que du Secrétariat permanent, de l'administration des membres, de la liste de classement, du Tribunal arbitral [TA], de la Commission de recours et de la Commission disciplinaire) sont ouverts à la discussion. Aucune demande de parole.

Les autres rapports annuels sont acceptés à l'unanimité.



c. des comptes annuels 2017

Rainer Gross (Comité central, finances) ouvre les comptes annuels 2017 à la discussion et explique la nouvelle conception de la comptabilité correspondant à la structure minimale de Swiss Olympic. Les finances de la FSE sont solides. Pour le deuxième exercice consécutif, un petit bénéfice a pu être dégagé, ce qui permet à la FSE d'envisager l'avenir avec optimisme.

Roman Freuler demande si la granularité des comptes annuels est maintenant perdue, par exemple la répartition entre les différents tournois.

Rainer Gross donne comme renseignement que les positions figurant dans les comptes annuels sont subdivisées plus en détail dans la comptabilité, et présentées sous forme de synthèse pour l'AD pour des raisons de clarté.

Andrija Misic (Fédération Suisse des Échecs des Sourds) n'a pas de vue d'ensemble des organisations échiquéennes soutenues par la FSE.

Rainer Gross explique qu'une liste de tous les montants individuels serait trop longue à établir.

Peter Wyss répond que le soutien est reconduit lorsqu'il n'en est pas communiqué autrement.

Rainer Gross propose de publier le budget comprimé (comme cette année) dans le cahier de l'AD et de mettre une version plus détaillée à disposition pour le téléchargement sur le site internet.

d. du rapport des réviseurs

Markus Riesen donne lecture du rapport des vérificateurs. Il mentionne de plus que les réviseurs ont également vérifié la transition de l'ancienne vers la nouvelle comptabilité et constaté que le transfert a été fait de manière propre et intégrale.

Rainer Gross remercie les réviseurs pour leur travail professionnel et ouvrent le rapport des réviseurs à la discussion. Aucune demande de parole.

4. Décision au sujet de la proposition des réviseurs et décharge du Comité central

La proposition des réviseurs d'accepter les comptes annuels 2017 et la décharge du Comité central sont approuvées à l'unanimité et sans opposition ni abstention.

5. Cotisations et taxes

a. Fixation des cotisations annuelles et des licences

Le Comité central propose de laisser les cotisations annuelles et les licences inchangées.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité (avec une abstention)

Les cotisations annuelles et les licences pour 2019 se montent ainsi à:

Membres actifs	CHF 75.00
Membres actifs juniors (U20)	CHF 75.00 (licence comprise)
Membres actifs écoliers (U16)	CHF 50.00 (licence comprise)
Membre individuel	CHF 120.00
Licence de jeu (Licence annuelle)	CHF 25.00



b. Adoption du budget 2019

Rainer Gross (Finances, CC) explique que les finances pour 2019 du point de vue du bénéfice attendu seront plus ou moins équivalentes à l'année 2017, à la différence près qu'un soutien inférieur sera attendu d'Accentus. Ceci sera cependant compensé par de plus hautes subventions de la part de la Confédération. Du côté des charges, il faudra compter sur des dépenses plus élevées qu'en 2017 en raison de l'engagement d'un entraîneur national, de l'acquisition prévue d'échiquiers sensoriels et des mesures de formation. Si les produits et les charges correspondent au budget, le fonds ne pourra plus être alimenté avec la même ampleur qu'en 2016 et 2017.

Aucune demande de parole.

Le budget 2019 est accepté à l'unanimité (avec peu d'abstentions).

6. Traitement des recours éventuels quant à l'exclusion de sections et de membres individuels ainsi que le refus de sections.

Il n'y a aucun recours de la compétence de l'AD.

7. Élections

a. Élection de deux réviseurs et d'un suppléant

Peter Wyss remercie le sortant Markus Riesen et présente brièvement Jean-François Dupuis. Ont été élus à l'unanimité :

Roger Daniel Claude (auparavant 2ème réviseur) comme 1er réviseur,

Walter Oberholzer (auparavant suppléant) comme 2ème réviseur,

Jean-François Depuis (Renens Amateurs) comme suppléant.

b. Élection du président et des autres membres du Tribunal arbitral

Michael Hochstrasser se représente et est réélu à l'unanimité.

Les autres membres actuels du Tribunal arbitral, à l'exception de David Schmid qui s'est retiré, se représentent pour un mandat supplémentaire. De plus, Fortunat Schmid est candidat à l'élection.

Fortunat Schmid se présente : président du Club d'échecs de Coire et juriste

Les membres actuels du Tribunal arbitral Markus Baur, Stéphane Coletta, Markus Oehrli, Guy Säuberli, Christian Flückiger, Giulio Donati et Giovanni Laube ainsi que le nouveau membre Fortunat Schmid sont (ré)élus à l'unanimité.

8. Motions des sections

a. Motion Qualification des joueurs au CSI (SK Réti)

La motion a été retirée.

**b. Motion Augmentation de la tolérance (Riehen)**

Ruedi Staechelin (Riehen) présente la motion. En principe, il est souhaité et sportif, que tous les joueurs soient présents au début de la partie. Cependant, les embouteillages sur la route et les retards dans les transports publics sont toujours plus ennuyeux et longs. Il serait également plus simple pour les chefs d'équipe de trouver en l'espace d'une heure un joueur remplaçant pour les annulations de dernière minute, réduisant ainsi le nombre de forfaits. Riehen demande ainsi de revenir à une tolérance d'une heure.

Peter Wyss (CC): la tolérance d'une heure a été réduite à une demi-heure lors de l'introduction de la tolérance zéro par la FIDE. Les organisations de tournois sont cependant libres de fixer d'autres règles. Il n'y a aucune restriction de la part de la FIDE.

Roman Freuler (Winterthur) trouve qu'il est également difficile de trouver un joueur de remplacement de dernière minute dans un délai d'une heure. En particulier dans les ligues supérieures.

Votation au sujet de la motion de Riehen Augmentation de la tolérance à une heure
La motion est acceptée par 78 Oui contre 60 Non

c. Motion Examen du plan de jeu / des tournois (SK Niederlenz)

Peter Wyss (président central) salue cette motion, car elle concorde avec la réflexion du Comité central. Le CC a dans ses objectifs le thème de la « Libération du plan des compétitions » et cette motion donne l'occasion de « prendre la température » une première fois auprès des sections et de conduire à la discussion.

Roland Burri (Niederlenz) présente la motion. Par exemple, il ne reste que les dimanches de libre lors de la recherche de dates pour les entraînements régionaux, la collision avec les dates de la FSE et les vacances y étant minimale. L'idée de fusionner le CSE et le CSG a également été examinée. Ceci a cependant été jugé précipité. Il vaut mieux chercher à optimiser le calendrier des tournois dans sa globalité. L'offre importante est certes belle, mais restrictive.

Giovanni Laube (Fédération tessinoise des Échecs) fait le compte : une année compte 52 week-end, dont 38 sont occupés par la FSE. Des 14 week-end restants, 6 tombent sur des Opens importants, 2 sur les Fêtes de fin d'année, et 3 sur le mois d'août. Il ne reste alors que 2 week-end pour les championnats régionaux. La Fédération tessinoise des Échecs a alors dû prendre la décision de « sacrifier » un championnat de la FSE et ne compte ainsi aucune équipe en CSG, ce qui est dommage. L'offre ne devrait pas être réduite dans le calendrier des compétitions, mais comprimée. Par exemple, les tournois juniors dont les catégories ne se chevauchent pas pourraient avoir lieu à la même date. Pour le CSJE, aucune date de réserve ne devrait être prévue. Les matchs de barrage en CSE et CSG pourraient être remplacés par un système de départage. Les LNA et LNB de CSE devraient toujours jouer le même jour.

Bernard Bovigny (Fribourg) soutient l'idée d'un examen du calendrier des compétitions. La direction à prendre n'est cependant pas encore claire. Ainsi, les sections devraient être



questionnées au sujet de leurs souhaits, idées et avis. Le Club d'échecs de Fribourg soutient cette motion.

Markus Klauser (Schwarz-Weiss Bern) souhaite qu'il y ait réflexion au sujet de la nécessité de maintenir deux championnats par équipes, ou si nous ne souhaitons qu'un championnat « revalorisé » avec de plus grands groupes et ainsi de plus courts déplacements. Le Club d'échecs Schwarz-Weiss Bern soutient cette motion.

Kurt Flückiger (Bümpliz) a déjà longuement réfléchi à la fusion du CSG et du CSE. Les deux tournois ont leur propre caractère et adeptes, bien que ces derniers se recoupent. Il faudrait procéder avec grande précaution dans le cas d'une fusion, car les deux championnats jouissent d'une grande popularité et il est dangereux de la mettre en jeu. Il est aussi à craindre que certains clubs disparaissent ainsi du paysage échiquéen.

Fortunat Schmid (Chur): les différents tournois sont appréciés pour différentes raisons et les membres ont des critères très différents les uns des autres. Un sondage approfondi des intérêts, souhaits et critères des sections est donc indispensable, ainsi qu'un procédé prudent dans la mise en place de changements.

Bruno Zülle (Frauenfeld) souhaite qu'il y ait plus de groupes dans les ligues inférieures afin de réduire les temps de trajet.

Kaspar Bänninger (Rüti) suggère de relever le nombre de membres jouant les deux championnats (CSE et CSG). Savoir si le regroupement des deux tournois est souhaité ou non serait une analyse de grande valeur.

Günter Kopp (Biel) propose de terminer la discussion et de donner comme tâche au CC de regrouper les propositions des sections et de les discuter dans un Forum.

Beat Rügsegger (Trubschachen): le CSG et le CSE sont des tournois différents avec leur raison d'être et ayant tous deux du succès. Personne n'est forcé à participer aux deux compétitions. Le CSG et le CSE ne devraient pas fusionner.

Peter Wyss (président central) résume: la qualité au lieu de la quantité. Impliquer les sections. Vérifier les idées déjà existantes.

Il a été renoncé à un vote. Le CC accepte ceci comme tâche.

9. Motion du Comité central: Qualification des joueurs en CSG

Philippe Zarri (CC) présente la motion. Le CC transmet la motion de la Commission des compétitions à l'AD. Cette motion souhaite introduire dans les ligues fédérales du CSG les mêmes restrictions quant à la qualification des joueurs que dans les ligues nationales de CSE. La différence entre le CSE et le CSG devrait être que les *Schachschweizer* en CSG n'ont plus de statut particulier et qu'ainsi deux joueurs n'entrant dans aucune autre catégorie puissent participer. Cette motion est justifiée par l'observation de plus en plus d'équipes



renforcées avec de forts joueurs étrangers (non-frontaliers). La Commission des compétitions craint que cette tendance ne se renforce et que le CSG perde en attractivité. Le Comité central est de l'avis que cette motion devrait être discutée en AD.

Alex Günsberg (Cercle d'échecs et arts Valaisan) fait remarquer que la scène échiquéenne suisse est dépendante de sponsors et que de forts joueurs attirent les sponsors. L'argent des sponsors n'est pas seulement dépensé pour le financement des joueurs d'élite, mais également en faveur des échecs populaires. Par exemple, les joueurs d'élite sont également entraîneurs de la relève et attirent par des simultanées un public intéressé parmi la population de même que de potentiels nouveaux membres. Il s'agit ainsi d'intégrer les joueurs d'élite étrangers. Ils ne devraient pas être « acheminés » à chaque fois pour une partie uniquement, mais également donner des cours et des entraînements et servir de « figure de proue » du club proche des gens.

L'acceptation de cette motion limiterait l'attractivité des échecs en Suisse. Dans l'intérêt des échecs suisses, cette motion devrait être refusée.

Martin Wiesinger (Gonzen) soutient le vote d'Alex Günsberg. Il indique de plus que le CSG compte toujours plus de participants ces dernières années. Il n'est pas judicieux de changer une recette qui marche, le CSG et le CSE devraient rester deux compétitions différentes avec leur propre caractère. Il n'y a aucune raison de changer quelque chose au CSG. Il s'agit en particulier d'éviter des expériences qui seraient dommageables pour l'attractivité du CSG.

Ruedi Staechelin (Riehen) met en garde contre des changements précipités. Comme cette modification ne pourrait être introduite que pour la saison 2019/20, et que d'ici-là, l'offre de compétitions de la FSE sera réexaminée (voir motion Niederlenz), ce n'est dans tous les cas pas le moment adapté pour un changement.

Walter Bichsel (membre d'honneur) soutient le vote de Ruedi Staechelin et signale que cette modification demanderait beaucoup d'efforts avant son introduction. Ceci pourrait signifier beaucoup d'efforts pour rien selon le résultat de la motion Niederlenz.

D'autres participants à l'AD renforcent les déclarations des précédents intervenants.

Le CC décide de retirer la motion (accueilli avec applaudissements).

10. Honneurs

Nico Georgiadis a après de nombreux moments forts de sa carrière atteint son plus haut point jusqu'à présent en obtenant le titre de Grand-Maître.

Peter Wyss le félicite très chaleureusement et lui remet un cadeau.

Le prix d'encouragement ACCENTUS pour le meilleur entraîneur d'échecs est remis à David Monnier. Peter Wyss en fait les éloges et remet le prix à David Monnier.

Le prix d'encouragement Accentus 2019 sera décerné aux trois meilleurs sites internet de clubs d'échecs.





Le département du soutien de la relève publiera prochainement l'annonce détaillée sur le site internet de la FSE.

Markus Angst dirige le CSE avec succès depuis 25 ans.

Ruth Bohrer dirige la Team-Cup avec succès depuis 25 ans.

René Kesselring quitte sa fonction de responsable des finances au CC après un nombre incalculable d'années d'exercice, ainsi que celle de responsable de la comptabilité de la FSE comme fonctionnaire.

Peter Wyss les remercie tous trois très chaleureusement et leur remet un cadeau.

Peter Wyss remercie chaleureusement Werner Aeschbach pour ses 365 jours à la FSE qu'il aura accompli jusqu'au 30.09.2018.

11. Divers

Peter Hug (Die Schulschachprofis) présente son projet «Record du monde Guinness de la leçon d'échecs avec le plus de participants». La tentative de record du monde sera conduite en collaboration avec le club d'échecs de MuttENZ (jubilée des 75 ans) le 20 septembre 2018. Les inscriptions pour y participer (2 représentants par club) sont les bienvenues.

Beat Rügsegger attire l'attention sur le CSI du 12 au 20 juillet 2018 à Lenzerheide. Les inscriptions sont encore possibles sur place jusqu'à une heure avant le début de la première ronde.

Le CSI 2019 aura lieu du 11 au 19 juillet à Loèche-les-Bains.

Beat Rügsegger incite à reprendre l'idée de jouer le CSE à 4 joueurs par équipe en 4ème ligue, et 5 joueurs en 3ème ligue. Du temps s'est écoulé depuis qu'une motion similaire a clairement été refusée ; l'on pourrait alors vérifier si le moment est maintenant plus propice.

Roland Burri (camp d'échecs juniors du CSI) informe qu'il y a encore quelques places de libres pour le camp du CSI et que les inscriptions sont les bienvenues.

L'Assemblée des délégués est clôturée à 16:45.

Juin 2018, Maurice Gisler, Secrétaire permanent